

Les 500 000 € du Département pour aider les particuliers à s'acheter un vélo ont vraiment profité aux commerces. Les deux-roues se sont vendus comme des petits pains en 15 jours, majoritairement des vélos électriques.

À Mâcon comme à Chalon-sur-Saône, les enseignes spécialisées dans le sport ou le vélo se sont frotté les mains début avril grâce à l'enveloppe de 500 000 € débloquée par le Conseil départemental de Saône-et-Loire pour une aide à l'achat d'un vélo traditionnel ou électrique. Ils sont unanimes : « Les ventes ont très, très bien marché sur les 15 premiers jours d'avril. »

La prime au Vélo tout chemin (VTC) électrique

Et celles-ci se sont majoritairement portées sur les vélos électriques quel que soit l'âge du client ou le sexe. « Les trois quarts de mes ventes se sont faites sur de l'électrique », avoue Anthony Mulas, de Cycling Univers, en centre-ville de Chalon. « Nous avons eu un peu moins de demandes en traditionnel mais cela tombe plutôt bien car nous avons moins de produits en magasin. » Chez Intersport à Crêches-sur-Saône, « les ventes se sont faites presque exclusivement sur l'électrique car nous n'avons vendu que deux ou trois vélos traditionnels avec la prime », détaille Célian qui reconnaît avec Rémy que « cette prime a vraiment motivé les gens pour s'acheter un vélo ». Chez Décathlon à Saint-Marcel, Fanny avoue que « la majorité des ventes

se sont aussi faites avec l'électrique, même si les vélos traditionnels se sont aussi bien vendus. »

Tous ou presque mettent cette hausse des ventes sur le compte de la prime du Conseil départemental même si certains tempèrent. « Le printemps avec le retour des beaux jours est toujours propice aux ventes de vélo », admet aussi Anthony Mulas, tout comme Fanny chez Décathlon. À Chalon, les commerçants estiment que les ventes étaient aussi bonnes que la dernière fois où les clients pouvaient cumuler la prime du Département et celle du Grand Chalon pour l'achat d'un vélo électrique. Ce système séduit les commerçants car ils n'ont rien à faire à l'exception d'une facture. « Ce sont les clients qui font leur dossier pour percevoir la prime, c'est plus simple pour nous », apprécie-t-on.

Les clients qui ont obtenu la prime ont donc porté leur choix majoritairement sur les vélos électriques. « Surtout les personnes âgées et on a surtout vendu des vélos tout chemin (VTC) », constatent Célian et Rémy chez Intersport à Crêches-sur-Saône. « J'ai vendu plus de VTT aux hommes et plus de VTC aux femmes ainsi que des vélos de ville et la clientèle était de tous âges », observe Anthony Mulas à Chalon, tandis que chez Décathlon à Saint-Marcel, Fanny estime avoir « vendu autant de VTT que de VTC électrique et un peu moins de vélo de ville ».

Jusqu'à un an d'attente pour un vélo traditionnel

C'est aussi une chance que les ventes se soient portées sur les vé-



Anthony Mulas, de Cycling Univers à Chalon, a réalisé les trois quarts de ses ventes sur des vélos électriques.
Photo JSL/Ketty BEYONDAS

los électriques car ils sont mieux réapprovisionnés que les vélos traditionnels. « Les constructeurs privilégient l'électrique, c'est pourquoi il faut attendre un an pour certains modèles traditionnels », regrette un peu Anthony Mulas. Mais si la pénurie n'est pas aussi marquée qu'à la sortie du premier

confinement, il manque encore beaucoup de composants et de pièces détachées. Tous sont unanimes. « Les vélos ont beau être fabriqués aux Pays-Bas ou en Allemagne, les systèmes de transmission, de freinage sont de Shimano donc d'Asie, ainsi que des composants des batteries avec des semi-conducteurs.

Une « nouvelle dynamique » pour le vélo sera annoncée en juin

Plus de 1 600 dossiers déposés. Une somme de 500 000 € épuisée en tout juste quinze jours. La troisième opération « Chèque vélo », lancée le 1^{er} avril par le Conseil départemental de Saône-et-Loire, a connu un succès encore plus fulgurant que la précédente édition : en 2021, il avait fallu plus de trois semaines pour vider la même enveloppe. « Le bouche-à-oreille a bien fonctionné, les gens sont à présent bien au fait de ce dispositif et certains sont déjà en attente de celui de l'année prochaine », se réjouit Catherine Amiot, vice-présidente du conseil départemental, chargée notamment des mobilités. Une manière d'indiquer que l'opération sera probablement renouvelée les prochaines années.

« On réfléchit à un plan vélo élargi »



Fort du succès de ses trois premières éditions, le Département pourrait bien pérenniser son dispositif de Chèque vélo qui subventionne en partie l'achat d'un deux-roues par les particuliers. Photo JSL/Ketty BEYONDAS

roues au quotidien en développant les aménagements, les infrastructures et services, en animant un réseau vélo à l'échelle départementale, en renforçant

projet de destination des collectivités locales pour établir des liaisons entre les centres bourgs et les voies vertes, l'un des points forts historiques du département.



« L'un des objectifs est bien de décarboner le plus possible les déplacements. »

Catherine Amiot, vice-présidente du Département, en charge des mobilités

cette tendance car l'un des objectifs est bien de décarboner le plus possible les déplacements, précise Catherine Amiot. C'est pourquoi nous dessinons les contours